



Mise en place du nouveau Code de procédure civile en Lituanie

Le Centre pour la coopération juridique international (Cilc), associé au ministère de la Justice lituanien et l'Association des magistrats de Lituanie mettent en place le nouveau Code de procédure civile lituanien, avec l'assistance de l'UIHJ.

A large programme de réformes

Parmi les projets à l'étranger que finance le ministère des Affaires étrangères des Pays-bas finance également des projets à l'étranger figure celui de la création d'un nouveau Code de procédure civile en Lituanie.

Les travaux sont dirigés par le Cilc avec le ministère de la Justice de Lituanie et l'Association des magistrats de Lituanie.

Aux côtés des institutions lituaniennes, on retrouve deux confrères néerlandais également associés au projet : John Wisseborn et Jos Uitdehaag, tous deux membres du bureau de l'Organisation royale des huissiers de justice néerlandais. Jos Uitdehaag est également membre du bureau exécutif du Cilc et membre du Comité de l'UIHJ. C'est grâce à notre confrère que l'UIHJ est associée au projet en qualité de co-organisateur des questions relatives à la mise en place des législations concernant le nouveau Code de procédure civil de Lituanie. Ton Jonbloed, professeur de droit des universités est également impliqué dans le projet.

Au début des années quatre-vingt-dix, après l'indépendance de la Lituanie, il a été décidé de commencer un programme de réforme concernant l'organisation du système économique et gouvernemental. Ce programme est essentiellement axé sur les exigences des entités européennes telles le Conseil de l'Europe et l'Union européenne. Des réformes ont également été entreprises dans le domaine de l'organisation judiciaire. A titre d'exemple, une grande partie de la législation lituanienne a été remodelée dans cette matière.

Un remodelage a aussi été prévu dans le cas du Code de procédure civile. Le nouveau code est entré en vigueur le 1er janvier 2003. Il est basé sur des standards européens. Le principal objectif était d'améliorer l'efficacité des procédures en matière civile. L'écriture du code a fait l'objet d'un soin tout particulier concernant notamment la législation européenne. Une période transitoire de quatre années est prévue.

L'assistance de l'UIHJ

Il a été demandé l'assistance de l'UIHJ pendant cette période transitoire. Le projet a été mis en place avec le Cilc et les ministères de la justice néerlandais et lituaniens. Il inclue l'élaboration de commentaires sur le nouveau code ainsi que la préparation de projets de décrets pour une meilleure utilisation du code. Il est porté une attention toute particulière aux aspects théoriques, internationaux et européenne de la procédure civile et des voies d'exécution.

Le code lituanien a été traduit en anglais. Plusieurs voyages d'étude ont été fait dans le but de préparer la formation des formateurs, en 2004 et 2005 où des séminaires ont été organisés en Lituanie et aux Pays-bas. Ce programme se poursuivra en 2006, à l'issue duquel un manuel sera publié.

Concernant l'exécution forcée, le projet s'est concentré sur les sujets tels les relations entre l'exécution et la procédure civile, l'exécution des décisions de justice à caractère non pécuniaire, les tendances européennes en matière d'exécution et de contrôle des mécanismes de l'exécution.



De gauche à droite — From left to right : Ton Jongbloed, Jos Uitdehaag, Annemarie Heemskerck (CILC), Vigintis Visinskis, conseiller à la cour d'appel — judge at the court of appeal

Gintautas Buzinskas, ministre de la Justice — Minister of Justice — Asta Karuziene, président de la Chambre des huissiers de justice de Lituanie — President of the National chamber of Judicial Officers of Lithuania — Radica Lazareska Gerovska, présidente du groupe de travail — president of the working group



Implementation of the new Code of Civil Procedure in Lithuania

The Center for International Legal Cooperation (CILC) together with the Lithuanian Ministry of Justice and the Lithuanian Association of Judges are implementing a new Lithuanian Code of Civil Procedure, with the expertise of UIHJ.

A vast program of reforms

The Dutch Ministry of Foreign Affairs also finances legal projects abroad. One of these projects is the implementation of the new Lithuanian Code of Civil Procedure.

The implementation is organized by the Center for International Legal Cooperation (CILC) together with the Lithuanian Ministry of Justice and the Lithuanian Association of Judges. Besides the Lithuanian national organization two other colleagues are involved in this project: John Wisseborn and Jos Uitdehaag, both members of the board of the Dutch national organization. Jos Uitdehaag, member of the board of trustees of CILC, is also a member of the Committee of UIHJ, and through him the UIHJ is also involved in this project as a co-organizer on the application of execution regulations in the new Lithuanian Code of Civil Procedure. Dutch prof. Ton Jongbloed, as a professor at law on enforcement procedures was involved too.

Early 90's, after Lithuania became independent, a start was made with the restructure and reform of the Lithuanian economy and Government organizations. The reform mainly focused on requirements of European organizations such as the Council of Europe and European Union. A reform was also started in the field of legal organization. For example part of the Lithuanian legislation was revised and/or rewritten.

Revision and rewriting was also the case with the Code of Civil Procedure. The new Code came into force on January 1st 2003. It is based on the European continental model. Main purpose was to improve the consistency and effectiveness of civil procedure. Drafting the Code a lot of attention was given to European legislation. A transition period of 4 years was planned.

*Accueil au ministère de la Justice de Lituanie
Welcome at the Ministry of Justice of Lithuania*



Assistance of UIHJ

The UIHJ has been asked for assistance during this transition period. Together with CILC, the Dutch and Lithuanian Ministry of Justice and the Lithuanian organization on judges the project was set up. The project involves the writing of comments on the new Code, the drafting of sub-laws and the implementation of the Code. Theory, international and European aspects of civil procedure law and enforcement law are given special attention.

The Lithuanian Code has been translated into English. Several study visits have been made and in the light of a "train the trainer" approach in 2004 and 2005 several seminars have been organised in both the Netherlands and Lithuania. This will continue in 2006. At the end of the project a manual will be published.

Regarding enforcement the project focused on items such as the relationship between enforcement and civil procedure, non monetary court decisions, EU trends in enforcement and control mechanisms in enforcement.



*Des acteurs de la réforme
Participants at the reform*

*Office d'huissier de justice à Vilnius
Judicial Officer's office in Vilnius*

